

# DÉTOURS



Bulletin Municipal de Reichshoffen / Nehwiller - Automne 2017



Fête de la Musique - mercredi 21 juin



Audition de fin d'année de l'EMCN - 1<sup>er</sup> juillet



Fête Nationale - vendredi 14 juillet



Spectacle de fin d'année de Promodanse - 2 juillet



Commémoration de la Bataille du 6 août 1870



Fête de la moto - dimanche 23 juillet



Concert des Voix d'Île de France - vendredi 28 juillet



Mômes en scène (spectacle décentralisé) - 31 juillet



2<sup>e</sup> Galop des Cuirassiers - 26 et 27 août

**p. 4 à 5 : Actualités**

Reichshoffen en Fête 2017 : un véritable succès  
 Au revoir BCVN, bonjour BCNA  
 Après Reich'Art, la Mairie !  
 François Grussenmeyer : 20 ans déjà

**p. 6 : Municipalité**

Les principales décisions du Conseil Municipal  
 Tribune citoyenne

**p. 7 à 10 : Zoom sur... « Urbanisme : accomplir vos démarches pour la réalisation de vos projets »****p. 11 : Cadre de vie**

Lancement du chantier de la cour des Tanneurs  
 Réfection : rue de Haguenau  
 Nehwiller : Approvisionner les nouvelles maisons  
 Reprise de la circulation des trains

**p. 12 à 13 : Au cœur de la cité**

Visite au clocher  
 Vivre en communauté  
 « Chef lieu de canton » ?  
 Dangereuses randonnées  
 État civil

**p. 14 : Culture - École**

Retour à la semaine de 4 jours en 2018  
 À la découverte du patrimoine juif  
 La castine fait sa rentrée

**p. 15 : Calendrier des Manifestations**

## Mentions légales

Responsable de publication : Hubert Walter.  
 Rédaction : Bérangère Allonsius - Kevin Bey - Nathalie Peter.  
 Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen  
 Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40 -  
 site : [www.reichshoffen.fr](http://www.reichshoffen.fr) - courriel : [mairie@reichshoffen.fr](mailto:mairie@reichshoffen.fr)  
 [www.facebook.com/villedereichshoffen](https://www.facebook.com/villedereichshoffen)

Crédit photos : Ville de Reichshoffen.  
 Impression : Imprimerie Commerciale Niederbronn.  
 Dépôt légal dès parution.

Chers habitants,

L'été se termine et la plupart d'entre nous ont repris leur activité professionnelle et les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Dans notre commune, les activités sportives et culturelles reprendront très vite et je salue chaleureusement ces bénévoles associatifs qui œuvrent sans relâches pour permettre à un grand nombre d'entre vous d'y participer. Les bénévoles, sous la houlette de Reichshoffen Animation, étaient également très nombreux le week-end du 8/9 juillet dernier pour offrir à ces nombreux visiteurs une belle fête sur l'île Luxembourg et dans le parc du château de Dietrich. Cette manifestation comme d'autres tout au long de l'année, met en avant le dynamisme de notre ville, de ses habitants et associations et accroît l'attractivité de notre cité.

Les travaux sur l'espace public, voiries et améliorations diverses participent également à la mise en valeur de Reichshoffen-Nehwiller, et la reprise des transactions immobilières depuis quelque temps maintenant avec des nouveaux habitants en est un autre signe. S'y rajoute la réouverture de la brasserie « Au Raisin » qui renoue avec une certaine tradition, cela montre que nous sommes sur le bon chemin, mais rien n'est acquis. Il y a encore du travail face aux difficultés économiques latentes. La vitalité et la beauté de la commune est l'affaire de tous, et le sujet du dossier de ce numéro, souhaite rappeler certaines choses essentielles. La propreté, l'entretien de vos espaces de vies sont tout aussi importants que le travail de nos agents communaux, la restauration ou autres travaux sur vos propriétés idem, n'oubliez pas que ces derniers sont soumis à autorisations à demander

obligatoirement avant de commencer à transformer.

A l'échelle de la CCPN, la réflexion se poursuit pour l'aménagement du territoire à échéance 2030 et vous êtes invités à donner vos avis sur le PLUi. D'autres sujets importants sont en débat : le tourisme, la culture, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, un schéma intercommunal d'actions climatiques, toutes ces responsabilités transférées par l'État sans compensations financières.

Sur ce plan-là, les élus locaux que nous sommes demandaient avec insistance une pause dans les réformes institutionnelles pour nous permettre de mettre en place les décisions nationales, et nous souhaitions un arrêt des ponctions financières des collectivités, cela ne semble pas en prendre le chemin, bien au contraire, et cela ne présage rien de bon pour les communes, leur indépendance, leur autonomie dans les choix de développement et donc les services pour vous.

Gardons confiance en nous, en nos ressources, nos motivations et nos engagements communs et partagés. Aidons-nous à réussir nos projets et vivre sereinement dans notre ville. Un sourire par-ci, une poignée de main par-là, et c'est Reichshoffen-Nehwiller qui vit. Dans l'attente de se rencontrer aux détours de nos chemins. Bel été indien,

Votre Maire  
 H. Walter



## Reichshoffen en Fête 2017 : un véritable succès !



Les 8 et 9 juillet, vous étiez plus de 10 000 visiteurs à avoir été présents à « Reichshoffen en fête » ! Avec un temps radieux, l'île Luxembourg et le parc du château décorés pour l'occasion, la manifestation a connu un franc succès. Notons le grand investissement de nos associations qui vous ont proposé, tout au long du week-end, des animations intéressantes et ludiques ! Et après l'effort, le réconfort : la restauration assurée d'une main de maître par « Reichshoffen Animation ».



J-M Waag

4



J-M Waag



J-M Waag



La manifestation n'aurait pas été la même sans un décor et une ambiance de style ! Stub, cuisine, école ont été recréés grâce aux objets qui nous ont été confiés (merci aux prêteurs/donateurs). La cour des Tanneurs, toujours plus que charmante, fut le lieu de prédilection pour le repas. Merci aussi aux artisans/commerçants venus, pour l'occasion, faire démonstration de métiers rares ou désuets (coutelier, forgeron, tailleurs de pierre, brasseur, ...).

Coulée de Cloches, spectacles de dressage équestre et de fauconnerie, moissons à l'ancienne, atelier torchis, ... vous avez été nombreux à y assister ! Et en clôture le samedi soir, une féerie aquatique a enchanté tous les spectateurs.



J-M Waag

## Au revoir BCVN, bonjour BCNA

*Le 30 juin dernier, le BCVN (Basket Club Vosges du Nord) a fusionné avec le club haguénovien du COH pour devenir le BCNA – Basket Club Nord-Alsace.*



*Laurent Bracq, président du BCNA*

Le challenge est de taille ! Il s'agit de donner de la visibilité aux différents partenaires, mais aussi de renforcer et élever le niveau des différentes équipes. Après plusieurs mois de discussions et d'échanges, le BCVN (héritier d'une fusion entre les clubs de Reichshoffen et de Niederbronn) a décidé de fusionner avec le COH d'Haguenau (lui-même créé lors du rapprochement de deux clubs d'Haguenau) pour devenir le BCNA.

Le nouveau président de l'association, Laurent Bracq, a tenu à affirmer que Reichshoffen-Niederbronn resterait une place forte du basket et qu'une attention toute particulière serait

accordée aux jeunes joueurs. Souhaitons bonne chance aux associations et aux équipes qui se sont lancées dans cette nouvelle aventure !

## Après Reich'Art, la Mairie !

*Du 4 octobre au 8 novembre 2017, la Mairie recevra une exposition de photos découvertes lors de Reich'Art par le biais de la peintre Christiane Reisenauer. Roselyne Schmitt et Roland Freiburger présentent des portraits émouvants et hors du commun...*

« Les sans-abri font partie de ces gens aux regards tristes, parfois souriants [...] ce que nous remarquons ce sont leurs regards, leurs mains, ... qui en disent longs. »

Voici la profession de foi d'un couple qui, passionné par la photo, a décidé de s'intéresser aux sans-abri dans son travail. « Nous voulons juste par ces portraits attirer votre attention sur leur sort et sensibiliser ceux qui regardent ces clichés ».

Le photo-reportage « Les gens de la rue » sera accompagné d'un second, dédié aux paysages « Les arbres vénérables », mais aussi des peintures d'une autre artiste, Mme Reisenauer.

Une exposition pleine d'émotion à découvrir dans le hall de la Mairie à compter du 4 octobre prochain.



## François Grussenmeyer, 20 ans déjà



*Le vingtième anniversaire du décès du député-maire François Grussenmeyer a été commémoré par une cérémonie simple et émouvante, organisée par la Ville le 18 juillet dernier, sur sa tombe, au cimetière.*

Etaient présents la famille, les amis proches et les élus locaux. Dans son hommage, le Maire a tenu à rappeler que M. Grussenmeyer était un « Européen avant l'heure, patriote ardent qui a fait preuve d'un fort engagement (...) pour la Ville par de nombreuses réalisations ».

Jean-Louis Grussenmeyer, fils aîné et Conseiller Municipal, a ensuite pris la parole pour rappeler les moments forts d'une carrière politique longue de 47 années : la construction du collège de Reichshoffen, le jumelage avec Kandel, le plan d'eau sur le Schwarzbach pour éviter les inondations, la nouvelle mairie, inaugurée par Jacques Chirac, la route de contournement du centre-ville pour les poids lourds, sans oublier son vain combat en faveur du rétablissement du privilège des bouilleurs de cru (représenté dans le fleurissement de la Ville devant la Mairie), etc. La Cérémonie s'est terminée par le dépôt d'une gerbe, sur la tombe, au nom de « la ville reconnaissante ».



## Les principales décisions du Conseil Municipal

### Conseil Municipal du 31 mai 2017

- Le Conseil a décidé de louer pour une durée de 9 ans à la SAS « Au Raisin » le local commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble communal sis 2 rue du Gal Leclerc et autorise l'exploitation de la licence de débit de boissons de 4<sup>e</sup> catégorie. Le loyer des locaux est fixé comme suit : gratuité du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 1<sup>er</sup> juin 2018 en raison des travaux de réhabilitation réalisés par le locataire avant l'exploitation, de 1000 € du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 1<sup>er</sup> juin 2019 et de 2000 € du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 1<sup>er</sup> juin 2020. Le loyer sera réévalué en 2020.
- Un accord-cadre à bons de commande est passé avec l'entreprise STUDLER à Sélestat au titre des travaux de débardage et de câblage à réaliser en forêt communale.



6

### Conseil Municipal du 27 juin 2017

- La Ville achète pour 30€ l'are à l'entreprise De Dietrich, un terrain au lieu dit « Am Finckenberg » d'une superficie de 28a pour entretien d'un fossé qui incombera à la Collectivité en amont du lotissement des « 3 peupliers ».
- Pour l'euro symbolique, la Ville acquiert un terrain de 0,05 are, rue des Chasseurs.
- Le Conseil attribue les travaux de rénovation de la Cour des Tanneurs, programme 2017, aux entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offres.
- Le Conseil approuve l'attribution des travaux pour la fermeture du hall de stockage des boues à la station d'épuration aux entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offres.

- Décision est prise de lancer des travaux de lutte contre les coulées d'eaux boueuses sur le bassin versant rue de Jaegerthal et le bassin versant sud de NEHWILLER au lieu dit « Moerdersklamm », en confiant les travaux de maîtrise d'œuvre au Bureau d'Etudes ARTELIA pour un montant de 19 100 € H.T. et en sollicitant les subventions de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



## Tribune citoyenne

### Groupe Dynamique et Ambition

#### « A propos de la rénovation de la ligne ferroviaire »

La documentation de SNCF-Réseaux, déposée dans toutes les mairies avant la 2e phase des travaux, annonce 20 trains contre 15 précédemment. La nouvelle fiche horaire (à retirer à l'accueil), valable à partir du 2 septembre, détaille ces circulations « Fer » complétées par 12 circulations « Bus ». Un net progrès en semaine; mais également le samedi avec 15 trains et le dimanche avec 10 trains. Il y a quelques années, cette ligne était fermée à la circulation des trains samedi et dimanche. Un progrès dont je ne suis pas totalement satisfait, ayant élaboré un plan avec 29 circulations par jour. Cependant j'ai espoir qu'on obtienne une augmentation d'offre, au vu de la fréquentation constatée. Prenez le train, surtout en milieu de journée : ils sont tous sans correspondance jusqu'à Strasbourg ; ils font du 110 km/h en forêt de Haguenau. Difficile à la Grande Région de nous refuser ce que les usagers auront plébiscité !

P.-M. R.

### Equipe « Tous ensemble »

#### « Fini les vacances ... »

A Reichshoffen, une vieille maison datant de 1703 sera restaurée sur l'île Luxembourg pour la somme de 250 000€ et son cadre tout autour pour autant, soit un total d'un demi million d'euros. N'est-ce pas beaucoup d'argent pour si peu d'intérêt ?

Divers habitants ont assisté aux réunions de quartier et ont dû supplier les élus pour quelques investissements mineurs qui ne sont pas encore réalisés, alors que certains élus ont privilégié des investissements notables près de leur propre habitation ! Il y a comme un malaise !

Ne devrions-nous pas éviter toute dépense excessive à l'heure où de nouveaux chantiers nous attendent et où certaines subventions et aides baisseront outrageusement ? Certes la dette communale baisse de plus en plus mais nous n'avons pas le droit de dilapider l'argent du contribuable, alors qu'un dépôt de stockage de déchets dangereux (amiante) menace notre commune. Revenons vers la réalité, pour régler les priorités de notre population, petits commerces, sécurité locale, aménagements de rue ... et non dilapider les deniers de la commune dans des désirs luxueux et futiles ! Bonne rentrée et bonne réussite dans vos activités associatives et professionnelles.

Contact : 06 17 40 50 99.

# L'Urbanisme : accomplir vos démarches pour la réalisation de vos projets

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

*A Reichshoffen, les règles d'urbanisme sont définies dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui régit de façon très précise tous les travaux pouvant être entrepris. Le but est de garantir un développement harmonieux de Reichshoffen et de Nehwiller selon 4 grands objectifs : la maîtrise de la croissance urbaine, le dynamisme du centre-ville, l'amélioration du fonctionnement urbain et la valorisation du patrimoine.*

On retrouve dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** deux périmètres soumis à l'Architecte des Bâtiments de France, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (**ZPPAUP**) et le périmètre de protection de l'Altkirch. Ces deux périmètres rapprochés remplacent les anciens périmètres de 500 m de rayon autour des bâtiments classés que sont : l'Eglise, le Château et l'Altkirch.

Pour tout travaux se trouvant dans un périmètre soumis à l'Architecte des Bâtiments de France, vous pouvez prendre attache avec :

Architecte des Bâtiments de France

**Philippe COUEC**

Palais du Rhin - 2 Place de la République -

67082 Strasbourg Cedex

Tél. direct : 03 69 08 51 06

philippe.couec@culture.gouv.fr

Le zonage du PLU actuel se répartit en 4 grands types de zones :

- Zone N : zone naturelle
- Zone A : zone agricole
- Zone AU : zone d'urbanisation future
- Zone U : zone urbaine

Ces zones divisées en secteurs en fonction de leurs vocations. Ainsi la zone U qui accueille les projets de constructions de logements et d'activités autres qu'agricoles est notamment divisée de la manière suivante :

- Zones UA (**ZPPAUP**), UB, UC, UD (**Nehwiller**) : zone d'habitation, de commerces et d'activités de différentes densités.
- Zone UE : équipements publics
- Zone UX : zones industrielles et commerciales



## Vos Démarches

*La réalisation de vos projets nécessite au préalable la délivrance d'une autorisation d'urbanisme qui permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur. Selon l'importance des travaux, il faut déposer une déclaration préalable ou un permis de construire.*

### Déclaration Préalable de Travaux (Formulaire Cerfa n°13703\*6)

Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance :

- Isolation extérieure et ravalement des façades
- Réfection de la toiture
- Abri de jardin ou abri voiture
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Clôtures sur rue ou en limite de propriété
- Construction d'une piscine
- Changement de destination
- Réalisation d'une division foncière

### Permis de Construire (Formulaire Cerfa n°13406\*6)

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur, la demande de permis de construire est différente selon la nature de votre projet :

- Nouvelle construction
- Extension
- Réhabilitation
- Construction d'un garage

**Avant d'entreprendre des travaux extérieurs sur des bâtiments ou des transformations d'espaces intérieurs, veuillez contacter :**

Ville de Reichshoffen  
Service de l'urbanisme  
**Kévin BEY**

Tél. direct : 03 88 80 89 44  
urbanisme@reichshoffen.fr  
<http://reichshoffen.fr/-Urbanisme-Habitat-.html>



## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : un outil de la cohérence de l'action publique locale

*Pour répondre aux enjeux de développement de notre territoire, en ayant une vision intercommunale, le PLUi n'est pas seulement un document d'urbanisme, mais un véritable outil au service du territoire. Il permet de concilier préservation et mise en valeur des qualités paysagères, développement de l'habitat, développement des mobilités, promotion touristique et développement économique.*

### Pourquoi un PLUi aujourd'hui ?

Selon que vous habitez à Uttenhoffen, Offwiller, Reichshoffen ou Gundershoffen, les documents d'urbanisme qui s'appliquent dans votre commune ne sont pas les mêmes. Certaines communes disposent d'une carte communale, d'autres d'un plan d'occupation des sols (POS) ou encore d'un plan local d'urbanisme (PLU).

La loi dite « Grenelle 2 » de 2010 et la loi « ALUR » de 2014 ont fixé de nouvelles règles en matière d'urbanisme. C'est ainsi que 7 communes avaient pour obligation de rendre leurs documents d'urbanisme compatibles avec ces textes avant le début de l'année 2017.

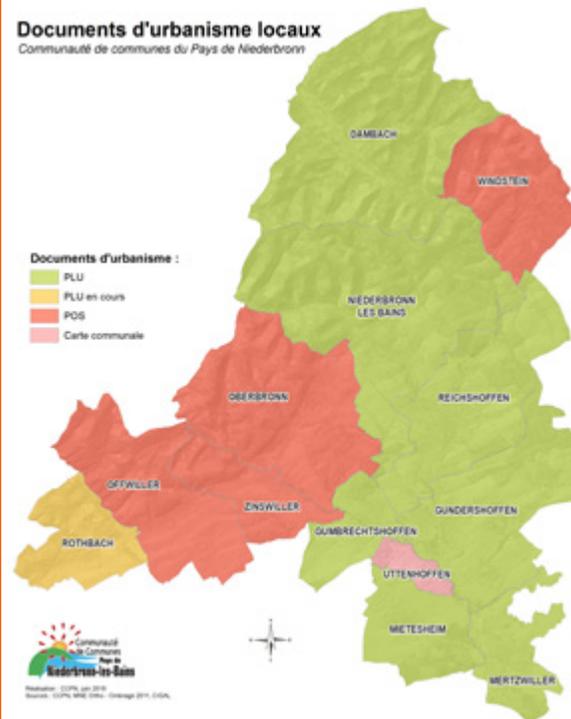
La Communauté de Communes et les communes membres ont donc engagé les démarches qui ont abouti à l'extension des compétences de la Communauté de Communes aux documents d'urbanisme. C'est ainsi que le Conseil Communautaire du 14 décembre 2015 a décidé de prescrire l'élaboration d'un PLU intercommunal qui remplacera les documents communaux fin 2019.

**Un document élaboré en concertation avec les habitants et en collaboration avec les communes**

Les élus de la Communauté de Communes ont également arrêté les dispositions en matière de concertation avec le public et de collaboration entre l'intercommunalité et les communes membres. Pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi, divers moyens sont mis en œuvre pour permettre l'expression des avis à travers un registre

### Documents d'urbanisme locaux

Communauté de communes du Pays de Niederbronn



disposé dans toutes les communes, une adresse de messagerie dédiée, un site internet et différentes réunions publiques.

L'élaboration du PLUi a été confiée au bureau d'études **OTE Ingénierie** composé d'urbanistes et d'experts en écologie et milieux naturels, paysage, architecture et géomatique.

La communauté de communes a également décidé de s'entourer de l'expertise technique et juridique de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) pour l'assister dans cette démarche.

**Calendrier prévisionnel** : l'élaboration du PLUi relève d'une démarche de projet, dont les principales étapes d'élaboration sont :



## Habitat et cadre de vie : des aides aux travaux pour l'amélioration de votre logement

*Afin d'encourager la rénovation du patrimoine, la Ville a mis en place un système de subventions.*

Pour exemple, les ravalements de façades sont subventionnés pour toutes les maisons qui ne l'ont pas été dans les 20 dernières années. Pour retrouver le tableau relatif aux montants des subventions accordées par la Ville, veuillez vous renseigner auprès du service technique ou sur le site internet de la Ville : <http://reichshoffen.fr/-Urbanisme>

**Vous souhaitez faire des travaux d'amélioration de performance énergétique ou de rénovation ?**

**L'Espace Info Énergie Nord Alsace** est le relais d'information auprès des particuliers. Le conseiller répond à vos questions, aussi bien techniques que financières, sur l'énergie et l'habitat, couvrant les thématiques suivantes :

- Isolation et menuiseries
- Chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation
- Énergies renouvelables.

Ses missions sont les suivantes :

- Guider les particuliers vers les choix judicieux en matière d'énergie
- Informer sur les aides financières existantes
- Apporter une documentation adaptée
- Orienter vers les organismes compétents
- Sensibiliser aux gestes responsables.

Le conseiller info énergie cible avec vous les travaux prioritaires pour économiser au mieux l'énergie dans votre habitation et obtenir le meilleur confort thermique en hiver et en été.

Contact : Aurélien DUPRAT - Tél. : 03 88 80 54 35  
[infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr](mailto:infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr)

Des permanences ont lieu, sur rendez-vous (tél. : 03 88 80 54 35), au siège de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains  
5, Place du Bureau central - 67110 Niederbronn-les-Bains, tous les premiers jeudis du mois de 14h à 17h.

**Le programme d'intérêt général (PIG) Renov'Habitat** est un programme du Conseil Départemental du Bas-Rhin, de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et de l'État, avec une participation de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

**Quels sont les objectifs ?**

Apporter un soutien technique et financier pour rénover votre logement :

- Diminuer vos charges d'énergie,
- Résorber les situations d'habitat indigne,
- Mettre aux normes les équipements vétustes (sanitaires, chauffage, électricité) et améliorer le confort de votre logement.

Vous aider à louer votre logement à un loyer abordable :

- Produire de nouveaux logements par l'aménagement de vos combles, la transformation de vos locaux artisanaux ou de votre grange,
- Valoriser votre patrimoine bâti dégradé.

**Quels sont les avantages ?**

Si votre bien a plus de 15 ans, RENOVO'HABITAT peut vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet locatif ou de réussir les travaux dans le logement que vous occupez et peut vous apporter des réponses concrètes, notamment :

- Des conseils gratuits et personnalisés par un bureau d'études

- Des subventions majorées de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Conseil départemental du Bas-Rhin, de l'État et de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (ces subventions pouvant atteindre 80% du montant des travaux).

#### Qui peut en profiter ?

- Les propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale, sous conditions de ressources.  
- Les propriétaires bailleurs, sans conditions de ressources, qui s'engagent à louer leur logement réhabilité à loyer modéré pendant 9 ans.

Contact :

**Jean-Marie THOMMAN**, architecte

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 au 03 88 68 37 00

[urba-concept@wanadoo.fr](mailto:urba-concept@wanadoo.fr)

Permanence du bureau d'études URBA CONCEPT tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 17h à 18h au siège de la Communauté de Communes à Niederbronn-les-Bains.

#### Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

5 Place du Bureau Central - BP. 80029  
67892 NIEDERBRONN-LES-BAINS CEDEX  
Tél. : 03 88 05 86 86 - Fax : 03 88 05 86 89  
[contact@ccpaysniederbronn.fr](mailto:contact@ccpaysniederbronn.fr)

**La Plateforme de Rénovation Énergétique d'Alsace du Nord** est un programme d'accompagnement des rénovations énergétiques performantes de maisons individuelles. Les habitants d'Alsace du Nord payent en moyenne 2 000 € de facture énergétique annuelle pour leur logement.

Pour répondre aux enjeux d'économies d'énergie, de confort des logements et de valorisation du patrimoine, l'Association de Développement de l'Alsace du Nord (ADEAN) met en place une plateforme locale pour accompagner les habitants et les professionnels dans la rénovation énergétique globale et performante :

- Accompagnement par un conseiller et un expert technique neutres,  
- La recherche des aides et l'optimisation des financements,  
- Une offre globale et optimisée pour des solutions performantes adaptées à leur maison,  
- Un chantier encadré avec une équipe d'artisans motivés et coordonnés.

Des chantiers pilotes vont permettre de favoriser la constitution de groupements d'artisans capables de proposer et de mettre en œuvre des rénovations énergétiques globales et performantes à prix maîtrisés.

Contact : Appelez l'espace info énergie au 03 88 80 54 35 ou [infoenergie.nordalsace@saver-pechelbronn.fr](mailto:infoenergie.nordalsace@saver-pechelbronn.fr)

**Le Programme Mut'Archi** pour des travaux de rénovation. Ce dispositif concerne les bâtiments datant d'avant 1948 et les bâtiments situés dans les centres anciens.

Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes, de la Région Alsace et du Conseil Départemental, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits d'un architecte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

L'architecte conseil vous aidera à répondre aux questions sur :

- L'adaptation des bâtiments aux modes de vie et au confort d'aujourd'hui : lumière, espace, isolation thermique, confort d'été...  
- Le choix des techniques et des matériaux compatibles avec les supports existants, pour permettre au bâtiment de continuer à fonctionner correctement en évitant des dégradations irréversibles...  
- L'organisation du projet et du chantier : par quel bout commencer ?  
- Les organismes qui peuvent apporter un soutien financier.

Contact :

Parc naturel régional des Vosges du Nord - Anne RIWER  
Tél. direct : 03 88 03 29 10 - Tél. standard : 03 88 01 49 59  
[a.riwer@parc-vosges-nord.fr](mailto:a.riwer@parc-vosges-nord.fr) - [www.parc-vosges-nord.fr](http://www.parc-vosges-nord.fr)

**Oktave**, c'est le service initié par la Région Grand Est et l'ADEME qui permet aux propriétaires de maisons individuelles de passer à la rénovation complète en toute sérénité.

L'indépendance d'Oktave, c'est le premier atout des propriétaires : c'est un spécialiste de confiance, qui ne vous orientera pas vers telle marque ou telle technique. Il vous guidera vers une solution globale cohérente et économiquement intéressante et vers des professionnels référencés !

Contacts :

Aurélien DUPRAT - Tél. 03 88 80 54 35  
1 rue de l'Obermatt - 67360 DURRENBACH  
[aurelien.duprat@oktave.fr](mailto:aurelien.duprat@oktave.fr)  
[www.oktave.fr](http://www.oktave.fr)

Arnaud MARTIN - Tél. : 03 88 06 59 53  
2 rue des Chevaliers - 67500 HAGUENAU  
[arnaud.martin@oktave.fr](mailto:arnaud.martin@oktave.fr)  
[www.oktave.fr](http://www.oktave.fr)



Avant le sinistre.

## Lancement du chantier de la cour des Tanneurs

*En 2012, la Ville acquérait la Cour des Tanneurs, l'une des plus anciennes bâtisses de la commune, avec pour projet de réhabiliter l'endroit plein de charme. Un projet qui touche à son but avec la première vague de travaux qui devrait démarrer cet automne.*

Par délibération du 7 février dernier, le Conseil Municipal approuvait le programme 2017 pour la réhabilitation de la Cour des Tanneurs qui comprend : la rénovation extérieure du bâtiment avec modification de la charpente, la création d'un WC public (aux normes Personnes à Mobilité Réduite) dans la partie Est du bâtiment et l'aménagement de la cour avec mise en place d'une

scène permanente. Suite à cette délibération, un appel d'offres a été lancé auquel pas moins de 35 entreprises ont répondu.

La Commission d'Appel d'Offres de la Ville, réunie les 15 et 22 juin derniers, a attribué les 12 lots aux entreprises prestataires retenues pour cette première tranche de travaux qui devrait démarrer prochainement.

La deuxième tranche pour l'aménagement intérieure est prévue courant de l'année 2018.



## Nehwiller : approvisionner les nouvelles maisons

*Pour permettre le raccordement de nouvelles maisons individuelles, la rue de la Vallée à Nehwiller a récemment connu quelques travaux.*

Les travaux avaient pour but d'amener aux nouvelles maisons individuelles de la rue de la Vallée, à Nehwiller, les raccordements aux différents réseaux (assainissement, eau pluviale, eau courante, électricité).

Pour le moment, une seule maison a vu le jour dans la portion de la rue qui n'était pas encore raccordée mais il est à parier que d'autres maisons y seront bâties. C'est pourquoi, afin de desservir ces futurs bâtiments et pour éviter de nouveaux travaux, des branchements provisoires ont aussi été posés.



## Reprise de la circulation des trains

*Depuis le 2 septembre, les trains circulent à nouveau sur la ligne Haguenau-Niederbronn, après 5 mois de travaux. Cette ligne est fréquentée par plus de 600 voyageurs par jour, particulièrement pour des trajets domicile-travail et domicile-études.*

En gare de Reichshoffen, les travaux d'aménagement concernent le confort de l'attente avec la pose de 2 abris d'attente, d'un abri vente, la mise en place de mobilier et de signalétique. L'ancienne traversée de voie est supprimée. Deux quais latéraux sont mis en place avec de nouveaux cheminements indiqués par une signalétique directionnelle.

Des trains directs reliant Strasbourg et Reichshoffen ont été créés : départ de Strasbourg à 8h35 ou 10h35 pour une arrivée à Reichshoffen respectivement à 9h29 et 11h29 ; départ de Reichshoffen à 10h09, 11h55 ou 18h01 pour des arrivées à Strasbourg à 10h53, 12h51 et 18h57.

Rappelons quelques règles de sécurité élémentaires : en voiture ou à vélo, ne vous engagez pas si un train approche (à 90 km/h, il faut 800 mètres pour qu'un train s'arrête) et arrêtez-vous impérativement au feu rouge clignotant.

*Tous les horaires à retrouver en gare, en mairie ou sur [www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est) et [www.vialsace.eu](http://www.vialsace.eu)*



## Visite au clocher

*Le clocher de l'église Saint-Michel, classé monument historique, est intéressant à plus d'un titre. C'est une particularité qui le répertorie au niveau national, la dernière cloche « en activité » coulée un an après la naissance de l'Aiglon, fils de Napoléon 1<sup>er</sup> et de l'impératrice Marie Louise.*



Lors d'une conférence faite en Assemblée Générale de la Société d'Histoire, Pierre Rolland, membre de l'Institut Napoléon, avait exprimé le désir de voir dans le clocher de Reichshoffen la cloche du roi de Rome, Marie-Françoise, la seule toujours en fonction. Louis Edel, le fondateur de Strasbourg, réalisa la commande, sur incitation du préfet Lesay-Marnésia, pour commémorer la naissance du fils de Napoléon Ier, le 20 mars 1811. La marraine est Françoise, née Carbonnel Canisy, l'épouse du préfet ; le parrain, Athanase Paul Renouard de Bussierre, le nouveau châtelain de Reichshoffen.

## Vivre en communauté

*Respect de l'autre, gare aux bruits qui peuvent troubler la vie en société ! Rappel de quelques principes.*

Par « bruit », on entend tous les bruits provoqués de jour, comme de nuit, par un individu, une chose (instrument de musique, tondeuse, ...) ou par un animal (abolements). Rappelons que l'auteur ou propriétaire est susceptible de recevoir une amende pour ces troubles.

Bien sûr, la vie en société repose sur le fait que chacun doit être compréhensif et tolérer, de la part de son voisinage, une certaine dose de bruits. Mais, la période journalière de 7h à 21h pendant laquelle le bruit est censé être toléré ne constitue pas un droit en soit. Selon la jurisprudence qui reconnaît la notion de « trouble anormal », il peut arriver qu'une personne, même de bonne foi, occasionne à un voisin un préjudice excessif, supérieur à ce qui est tolérable selon les règles de la vie en société. Ce trouble peut être sanctionné par les tribunaux.

Ainsi, respectons le bien être de chacun et la vie en communauté : faisons preuve de bon sens et n'imposons pas au voisin ce que nous ne pouvons tolérer nous-mêmes.



## « Chef-lieu de canton » ?

*L'appellation « Chef-lieu de canton » a disparu des manuels de la France administrative avec la réforme départementale de 2014 ! En effet, on parle désormais de bureau centralisateur (des résultats de vote les jours d'élection) pour la commune la plus peuplée des nouveaux cantons.*

Entré en vigueur à l'occasion des élections départementales de 2015, un nouveau découpage territorial a divisé par deux le nombre de cantons dans le Bas-Rhin qui passe de 44 à 23.

Le mode d'élection a également changé. Les Conseillers départementaux sont désormais élus au scrutin majoritaire binominal mixte. Les électeurs élisent au Conseil départemental (nouvelle appellation du Conseil Général) deux conseillers de sexe différent qui se présentent en binôme de candidats. Ils sont élus pour 6 ans et la totalité des conseillers est renouvelée.

Depuis cette réforme, le « chef-lieu de canton » n'a de rôle que nominal, le canton étant la circonscription servant à l'élection des Conseillers départementaux.

C'est en général, la commune la plus peuplée du canton, et aucun service spécifique n'y est formellement attaché, alors que par le passé, il existait dans tous les chefs-lieux de cantons une gendarmerie, une recette-perception et une justice de paix.

Le canton de Reichshoffen est formé de communes des anciens cantons de Woerth, de Niederbronn-les-Bains, de Sultz-sous-Forêts, de Wissembourg et de Bouxwiller, soit 45 communes lors de sa création. Suite à la fusion au 1er janvier 2016 de Pfaffenhoffen, La Walck et Uberach pour former la commune nouvelle de Val de Moder, il est désormais composé de 43 communes et regroupe environ 49 000 habitants.



## Dangereuses randonnées

Pour profiter des derniers beaux jours de cet automne, vous serez sans doute tentés de vous promener en forêt ou d'y faire votre sport. Mais attention : les forêts ne sont pas que des espaces de loisirs !

Rappel : les bûcherons sont là pour entretenir nos forêts et pour y extraire le bois qui reste une matière première dans beaucoup d'industries. Leur travail est important. Les chantiers forestiers, sur lesquels interviennent les bûcherons, sont dangereux et nécessitent que leurs consignes de sécurité (installation de bâches jaunes d'interdiction de circulations motorisées et piétonnes à l'entrée de l'aire de chantier) soient respectées. Les risques sont réels et les accidents, bien que réduits, arrivent encore de nos jours.

Pour votre bien et celui du bûcheron, respectez la signalisation et n'entrez sous aucun prétexte sur les aires de chantiers.



## État civil

### Naissances

#### Juin 2017

- 03 - Léa MILLEMANN, fille de Denis MILLEMANN et de Catherine BRONNER
- 06 - Lyam CLEMENT, fils de Anthony CLEMENT et de Tamara URBAN
- 11 - Ethan Antoine Henri RIGAUX, fils de Florian RIGAUX et de Gwendoline LANOIX
- 12 - Aydan KLIPFEL, fils de David KLIPFEL et de Laurette STUTZMANN
- 24 - Hamza ARTI, fils de Enes ARTI et Hümeyra ERBULUCU
- 27 - Elohan Daniel Joël FROHN, fils de Emile FROHN et Félicia BETTLE
- 29 - Elissa Jacqueline CIURARIU, fille de Marius CIURARIU et de Tabita CIRPACI

#### Juillet 2017

- 07 - Ediz DANACI, fils de Ali DANACI et de Gülden YILDIRIM
- 10 - Romain Pascal Michel WILHELM, fils de Pascal WILHELM et de Mélanie KERN
- 18 - Eva BICH, fille d'Alexandre BICH et de Carine STURM

#### Août 2017

- 02 - Saphir LACHI, fils de Abdelmalek LACHI et de Hafida BENDJEDOU
- 05 - Ayliz SIMSEK, fille de Fatih SIMSEK et de Selma KOSAL
- 06 - Nisa Eléna ARAYICI, fille de Gökhan ARAYICI et de Meganne GERLING
- 13 - Erva SEZGI, fille de Bayram SEZGI et de Hava ARTI
- 15 - Aline BAEHR, fille d'Eric BAEHR et de Sophie BALL
- 18 - Selma BEGANI, fille de Idriza BEGANI et de Fatima GUSANI
- 26 - Camille Joseph Marcel ROEHRBORN, fils de Eric ROEHRBORN et de Séverine WEBER

### Mariages

#### Juin 2017

- 17 - Stefan-Mathias GUNI et Léonore FRITSCH

#### Août 2017

- 05 - Arnaud HOLZMANN et Audrey BISCHOFF
- 12 - Régis SCHMITT et Amandine MARIE
- 19 - Kevin BOURDON et Sarah SCHLUPP
- 26 - Romain ROUSSEAU--PERIN et Camille PREISS

### Décès

#### Juin 2017

- 17 - Ramadan BEGANI
- 23 - Gérard Louis Joseph ENGER

#### Juillet 2017

- 01 - Francine Michèle BUND
- 04 - Lucien LANG
- 07 - Christiane Edithe HELMER
- 07 - Christian Denis Marcel MOQUET
- 14 - Jean-Georges Jacques KAISER
- 24 - Guillaume WEISGERBER
- 25 - Jeanne Marie GERLING

#### Août 2017

- 14 - Gérard Alphonse Charles HASSENFRATZ
- 16 - Marie Else REIMBOLD, née SCHWÖBEL
- 16 - Marius BUFF
- 17 - Marie Lucie ROESSLER, née WOLFF
- 24 - Léon MEYER



## Retour à la semaine de 4 jours en 2018

*Les élus de la Ville de Reichshoffen ont été interpellés à plusieurs reprises par les parents d'élèves concernant le retour à la semaine de 4 jours. Dans les 4 conseils d'écoles fin juin, a été validé unanimement le principe d'un retour aux 4 jours pour la rentrée 2018.*

Le sujet du retour à 4 jours dans les écoles a été abordé par la municipalité dans les 4 conseils d'écoles fin juin. Unaniment, ces conseils ont décidé de ne pas céder à la précipitation et ont validé le principe d'un retour aux 4 jours pour la rentrée 2018, si aucune autre orientation ministérielle n'est décidée d'ici là.

Pour une bonne organisation, il est nécessaire d'être en cohérence avec l'orientation de la CCPN et des services qui en dépendent (périscolaire...) grâce à la concertation. Au cours du premier trimestre 2017/18, une fois la rentrée passée, l'ensemble des partenaires concernés par ce changement sera invité à des rencontres pour définir les nouvelles organisations du temps scolaire mais également des activités culturelles (école de musique par exemple, danse ...), sportives (avec organigramme du gymnase à revoir) et socio-culturelles (périscolaire, mercredis enfants et jeunes ...), comme cela s'est fait il y a 4 ans pour le passage à la semaine scolaire de 4,5 jours.



## A la découverte du patrimoine juif

*Le 3 septembre dernier a eu lieu la Journée européenne de la culture et du patrimoine juif, événement animé par la SHARE.*



La Journée européenne de la culture et du patrimoine juif est toujours, pour la SHARE, une occasion de présenter au public le patrimoine local. Cette année, la Société d'Histoire proposait une visite du cimetière juif de Gundershoffen commentée par Raymond Lévy et deux visites commentées de la synagogue de Reichshoffen. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir l'exposition « Religions et armée, les aumôniers du vivre ensemble » installée pour l'occasion dans le bâtiment.

## La castine fait sa rentrée

*Cette nouvelle saison ne propose pas moins de 14 spectacles à voir sur la scène du Moulin 9 ou de la castine. L'abonnement, très avantageux, vous permet de choisir un minimum de 4 spectacles dès l'inscription ou au cours de l'année selon vos envies.*



La saison débutera avec un spectacle d'humour musical avec la Framboise Frivole, le samedi 7 octobre à 20h30 à la castine. Humour toujours, avec Anne Roumanoff qui se produira le jeudi 12 avril à la castine avec son nouveau spectacle. Le 13 janvier, Didier Gustin montera sur la scène du Moulin 9.

Au Moulin 9, chanson et musique seront à l'honneur : samedi 21 octobre avec le concert d'Aelle, samedi 3 février avec le groupe de rock Celkilt, samedi 17 mars avec Gauvain Sers, le samedi 16 juin avec Saori Jo. La castine proposera du jazz avec Jean-Marie Machado le samedi 27 janvier et accueillera les « Fouteurs de joie », le samedi 26 mai.



Un focus sur le spectacle de cirque acrobatique « Zwaï » de la compagnie Einz à voir en famille. Les situations du quotidien sont renversées et les lois de la physique testées jusqu'à leur limite. A ne pas manquer à la castine le samedi 17 février à 20h30.

Deux pièces de théâtre sont au programme : « Tentative de disparition » le mercredi 14 mars à la castine et « J'habite encore chez ma femme » le samedi 7 avril au Moulin 9.

Un spectacle jeune public à partir de 7 ans à la castine : « M. et Mme Barbe Bleue » le mercredi 14 février à 15h, l'histoire est contée selon le point de vue de Mme Barbe Bleue.

Et à la castine, vous pouvez aussi voir : le cycle Connaissance du Monde, le TARN en novembre, la soirée du Téléthon avec Promodanse, la Musique Municipale de Reichshoffen et celle de Gumbrechtshoffen au printemps...

La castine est aussi une salle de cinéma. Un film qui s'adresse en particulier au jeune public est proposé tous les 15 jours. Ce cycle débutera le mercredi 11 octobre : « Les petits explorateurs ». Un atelier sera proposé sur inscription.

Renseignements au 03 88 09 67 00 - [info@lacastine.com](mailto:info@lacastine.com) - [www.lacastine.com](http://www.lacastine.com)

## Octobre

- 01-31 - Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h, avec l'expo temporaire « Dans les yeux des vulcanologues Maurice et Katia Krafft ».
- 01 - Fête du Jus de Pomme par les Arboriculteurs à l'atelier 1 rue d'Oberbronn (dès le 29.09)
- 04-31 - Exposition « Les Gens de la Rue » dans le Hall d'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.
- 07 - Humour musical « La Framboise Frivole », à 20h30 à la castine.
- 07-10 - Messti de la Saint-Michel, place de la castine
- 10 - Foire - Braderie de la Saint-Michel, toute la journée au centre-ville.
- 15 - Fête Missionnaire de la Paroisse Protestante, à 10h à l'Espace Cuirassiers.
- 15 - Apéro Musical de l'EMCN à 11h à la castine.
- 19 - Connaissance du Monde « Les Îles de Bretagne :

d'Ouessant à Belle-Île » par Serge Oliero, à 20h à la castine.

- 23 - Don de sang de 16h30 à 20h à l'Espace Cuirassiers.
- 27 - Cérémonie de Remise des Distinctions et des Trophées à 19h à la castine.
- 31 - Soirée Halloween par les KirscheKnibber (sur inscription) à Nehwiller.

## Novembre

- 01-08 - Exposition « Les Gens de la Rue » dans le Hall d'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.
- 09 - Connaissance du Monde « Roma : 7 jours dans la ville éternelle » par Philippe Soreil, à 20h à la castine.
- 11 - Cérémonie Commémorative du 11 novembre (Armistice 1918) avec baptême des 4 nouvelles cloches du carillon, à 10h30 place Jeanne d'Arc.
- 11 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 20h à la castine.

- 12 - Volkstrauertag à 11h00 à Kandel.
- 12 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 14h30 à la castine.
- 17 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 20h à la castine.
- 17 - Assemblée Générale de l'Association d'Arboriculture à 20h15, au Foyer Socio-Educatif.
- 18 - Exposition Avicole par le Syndicat des Aviculteurs de 15h à 22h à l'Espace Cuirassiers.
- 18 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 20h à la castine.
- 19 - Vét'Bad, tournoi vétérinaire du Reichshoffen Badminton Club, de 8h à 18h au Gymnase D.
- 19 - Exposition Avicole par le Syndicat des Aviculteurs de 10h à 18h à l'Espace Cuirassiers.
- 19 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 14h30 à la castine.
- 24 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 20h à la castine.
- 25 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 20h à la castine.
- 26 - TARN « Wintersport un kurzi Hosse » de Serge Rickling à 14h30 à la castine.

## Décembre

- 01 - Animation de Noël à l'église Saint-Michel et Village de Noël, rue Jeanne d'Arc.
- 03 - Animations et Village de Noël, rue Jeanne d'Arc.
- 07 - Connaissance du Monde « Le Mékong : au fil d'un fleuve mythique » par Philippe Jacques à 20h à la castine.
- 08 - Spectacle de Promodanse pour le Téléthon, à 20h à la castine.
- 09 - Cours de taille d'hiver par les Arboriculteurs, rendez-vous à 14h sur le parking de la Mairie.
- 09 - Décoration d'un sapin de Noël à 15h à Nehwiller.
- 09 - Spectacle de Promodanse pour le Téléthon, à 20h à la castine.
- 10 - Animations et Village de Noël, rue Jeanne d'Arc.
- 13 - Fête de Noël des Aînés à Kirrwiller.
- 17 - Veillée de Noël de la Chorale Sainte-Cécile à la chapelle de Wohlfahrtshoffen.
- 18 - Don de sang de 16h30 à 20h à l'Espace Cuirassiers.
- 23 - Veillée de Noël à Nehwiller, à 19h à l'église.

*En 2016, la soirée « Halloween » des KirscheKnibber avait rencontré un vif succès.*



## Une nouvelle convention pour Tv3V

*La Communauté de Communes et la Régie entament des négociations afin de définir de nouveaux objectifs pour la chaîne locale Tv3V. Extrait de la délibération du Conseil Communautaire du 29 mai 2017.*

« Le Président expose qu'un audit commandé par la Communauté de communes a relevé que Tv3V bénéficie d'une forte notoriété sur le territoire, mais que pour pouvoir disposer d'un outil moderne et performant, certaines adaptations sont nécessaires : adaptation à la diffusion du média aux nouvelles technologies, définition d'une nouvelle ligne éditoriale, développement de la publicité...

Par ailleurs, d'autres constats ont pu être faits : les difficultés de réception de Tv3V dans les communes couvertes par Numéricâble et dans celles encore mal desservies par internet, le souhait de faire évoluer la politique de communication de la Communauté de Communes vers une démarche marketing, les contraintes budgétaires de la Communauté de Communes du fait de l'augmentation des prélèvements et de la baisse des dotations de l'État. [ ... ]

Le Conseil communautaire, après délibération et par 21 voix pour, 5 voix contre et 10 abstentions :

- décide de mettre fin à la convention de prestations de télévision locale Tv3V,
- autorise le Président à résilier et à signer tout document nécessaire à cet effet,
- s'engage à entreprendre dès à présent une phase de discussion et de négociation en vue de définir pour 2018 une nouvelle convention d'objectifs et de moyens. »

***Souhaitons aussi bonne chance à Fanny Burkhart, ancienne journaliste de TV3V, qui a récemment rejoint l'équipe d'Alsace 20 qui cherchait à élargir les reportages et l'audience de la chaîne à l'Alsace du Nord.***



## Réalisation de la 3e tranche des itinéraires cyclables

*Depuis 2014, la Communauté de communes réalise un programme d'itinéraires cyclables afin de favoriser l'utilisation du vélo, tant pour une pratique de loisirs et de tourisme que comme mode de déplacement quotidien sur de courtes distances, ou en complémentarité avec les transports en commun. Les deux premières boucles ont été réalisées en 2014 et 2015.*

Dans la poursuite de la mise en œuvre de son schéma d'itinéraires cyclables, le Conseil communautaire a décidé d'engager la réalisation d'une troisième tranche, d'une trentaine de kilomètres, qui concernera les communes de Dambach-Neunhoffen, Gundershoffen-Eberbach, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains, Rothbach, Windstein. Le marché de travaux a été attribué fin 2016 à l'entreprise PONTIGGIA, et comprend les travaux suivants : l'aménagement sur des chemins ruraux existants, la création de pistes cyclables en site propre, le balisage d'itinéraires.

A compter du mardi 29 août 2017 et pour une durée d'environ 3 mois, les travaux de la 3<sup>e</sup> tranche démarreront sur les sections suivantes :

- liaison 1 : de Nehwiller vers Neunhoffen, en passant par Jaegerthal, Windstein et Dambach.
- liaison 2 : du centre de Niederbronn-les-Bains vers la Villa Riesack, et du Faubourg des pierres vers Reichshoffen.
- liaison 3 : de Gundershoffen vers Eberbach, en passant par Ingelshof.
- liaison 4 : de Rothbach vers Ingwiller.
- liaison 5 : de Griesbach (carrefour au niveau de la société TRYBA) vers Mertzwiller, puis vers la forêt de Haguenau.

Merci de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler afin que l'entreprise attributaire du marché de travaux puisse livrer ces nouveaux itinéraires le plus rapidement possible.

Les services de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains s'assureront que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par les différents chantiers, et se tiennent à disposition pour tout problème rencontré lors de leur exécution.

